

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS TEMPS PARTIELS**

***TEMPS PARTIEL DE DROIT***

Motif	Durée	Pièces justificatives
<b>Pour élever un enfant de moins de 3 ans ou en cas d'adoption</b>	<b>Renouvelable jusqu'à la veille des 3 ans de l'enfant ou la veille de l'expiration d'un délai de trois à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Photocopie de l'acte de naissance ou du livret de famille ou du jugement d'adoption ou de la déclaration de grossesse</li> </ul>
<b>Pour donner des soins au conjoint, enfant ou ascendant</b>	<p><b>Renouvelable sans limitation tant que les conditions requises pour l'obtenir sont réunies</b></p> <p><b>Cesse de plein droit lorsque l'état de santé du conjoint, de l'enfant ou de l'ascendant ne nécessite plus une présence de l'agent</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justificatif attestant du lien de parenté avec l'ascendant ou l'enfant (livret de famille) ou de la qualité de conjoint (acte mariage, copie PACS)</li> <li>Certificat médical émanant d'un praticien hospitalier (à renouveler tous les 6 mois)</li> <li>Copie de la notification de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) ou de la carte d'invalidité et/ou de la notification de l'AAH (Allocation d'Adulte Handicapé) et/ou de l'indemnité compensatrice pour tierce personne</li> </ul>
<b>Pour situation handicap dans le cadre de l'obligation d'emploi</b>	<b>Tant que les conditions sont réunies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute pièce justificative attestant de la situation de handicap (RQTH, notification attribution d'une rente d'accident de travail de plus de 10% ou de l'AAH (Allocation d'Adulte Handicapé) ou attribution d'une pension d'invalidité ou copie de la carte d'invalidité</li> </ul>

***TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION***

Motif	Durée	Pièces justificatives
<b>Pour convenances personnelles</b>	<b>Renouvelable sans limitation de durée mais sous réserve des nécessités de service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afin de permettre une instruction personnalisée des dossiers, les demandes devront faire l'objet d'un courrier explicite accompagné éventuellement de toutes pièces justificatives</li> </ul>
<b>Pour raison de santé</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Courrier expliquant la situation et la nécessité de l'obtention du temps partiel</li> <li>Certificat médical sous pli confidentiel</li> </ul> <p>Les demandes seront transmises par les services de la DRH pour avis, au médecin de prévention qui convoquera l'intéressé(e) s'il y a lieu.</p>
<b>Pour créer ou reprendre une entreprise</b>	<b>Renouvelable dans la limite de quatre ans (trois ans + prolongation un an possible)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie de l'attestation d'inscription auprès de l'URSSAF, ou justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers</li> </ul> <p>Pour les 1ères demandes, <b>une demande de cumul d'activité doit être déposée</b> auprès des services de la DRH. L'accord du temps partiel est assujéti à l'accord du cumul d'emploi par la commission de déontologie.</p>